

DIRECTION

MDPH ALSACE  
Monsieur Frédéric BIERRY  
6a Rue du Verdon  
67100 STRASBOURG

Dossier suivi par Claire De Meeus  
☎ 03.88.81.75.34

N/réf : ASS/Direction/Cdm/AC  
N/réf : ASS/Direction/Cdm/AC

**Objet : Demande d'adhésion au GIP MDPH  
et au FDCH Alsace**

Colmar, le 14 juin 2024

Monsieur le Président,

Je fais suite à la récente rencontre entre Mmes Dehan et Herrmann de la MDPH Alsace et Mmes de Meeûs, Moretti et Muller de la MSA Alsace.

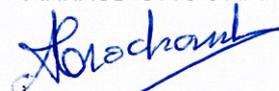
Comme convenu lors de cette rencontre, je vous confirme la volonté de la MSA d'Alsace d'intégrer en tant que membre la MDPH Alsace par son Groupement d'intérêt public ainsi que le Fond de compensation du handicap.

Il apparaît légitime que la MSA d'Alsace soit à nouveau acteur et contributeur du fond de compensation du handicap comme elle l'a été précédemment sur les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Nos élus ont acté ces deux demandes lors d'une commission récente, à savoir l'intégration du GIP ainsi que l'intégration du FCH avec abondement financier.

Notre organisation en guichet unique, notre relation de proximité et notre connaissance du public agricole nous permettrait d'être un relais d'information et de suivi de nos ressortissants.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

ARNAUD CROCHANT



DIRECTEUR GENERAL